



Mois sans tabac 2022 :

6 webinaires pour accompagner les professionnels

De novembre 2022 à mai 2023, le CRES, Ambassadeur de Mois sans Tabac en région Paca, propose une série de 6 webinaires, gratuits, qui ont pour objectifs :

- D'apporter des connaissances et informations sur la question du tabagisme
- De présenter des leviers d'actions pour agir plus efficacement.

2022

↳ **Lundi 21 novembre, de 14h à 16h**

Tabac en entreprise

Dr Christophe CUTARELLA
Psychiatre addictologue-tabacologue
Addictions France

2023

↳ **Jeudi 12 janvier, de 14h à 16h**

Tabac et maladies chroniques

Justine DUBUS
Infirmière en pratiques avancées en oncologie,
tabacologue
Service Oncologie Multidisciplinaire et Innovations Thérapeutiques,
hôpital Nord, Marseille

↳ **Mardi 7 février, de 14 à 16h**

Tabac et santé mentale

Thibaud CALPE
Psychologue tabacologue
Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie,
Groupe SOS



2023

→ **Jeudi 23 mars, de 14h à 16h**

Sevrage tabagique en situation de co-addictions

Dr Yves GUILLERMAIN

Psychiatre addictologue, chef du Pôle Addictologie
et Pathologies Associées

Centre hospitalier Edouard Toulouse

Responsable consultation jeunes 15/25 ans conduites à risques

Espace Puget Bis, Marseille

→ **Jeudi 6 avril 2023, de 14 à 16h**

**Mettre en place une action de prévention tabac : méthodologie,
outils, exemples**

Camille GROSS et Elise RABOURDIN

Chargées de projets en éducation pour la santé

Comité départemental d'éducation pour la santé du Var, Codes83

→ **Mardi 23 mai, de 14h à 16h**

Tabac et Compétences psychosociales

Béatrice LAMBOY

PhD, Conseiller Scientifique

Direction de la Prévention et Promotion de la Santé ; Santé publique France

Inscriptions gratuites mais obligatoires

[Lien pour s'inscrire](#)

Contacts :

Hania NOGUES : moissanstabac@cres-paca.org

Lisbeth FLEUR : lisbeth.fleur@cres-paca.org

[Accéder au site Mois sans tabac en région Paca](#)

Avec le soutien financier de Santé publique France et de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'azur.

Du fait de l'épidémie de Covid-19, merci de veiller au bon respect des mesures de prévention actuellement en vigueur